



Appel de dossiers Date 4 février 2024

Culture Lanaudière invite les artistes de tous les secteurs des arts visuels du Québec à soumettre une proposition pour le projet d'exposition collective **Inter-ARTS** qui aura lieu sur l'Île-des-Moulins, à Terrebonne, du 4 juillet au 2 septembre 2024.

Projet

Réalisé par l'artiste et commissaire Chadi Ayoub, Inter-ARTS est une exposition de 8 installations sculpturales monumentales éphémères qui s'inscrit dans le cadre d'une recherche sur l'espace de l'art comme un lieu en perpétuelle transformation et en constant recomposition dans lequel de nouveaux comportements, pensées et sentiments peuvent surgir.

Avec ce projet, les artistes sont invités à questionner le rôle des œuvres d'arts publics dans le contexte d'intégration et d'adaptation, en considérant le symposium de sculpture « Circuit Art et Nature » réalisé en 1978 sur l'île des Moulins (**voir Annexe ci-joint**).

Inter-ARTS est une rencontre entre artistes, entre œuvres, mais surtout une rencontre entre le riche héritage culturel de l'Île-des-Moulins et le présent. Ce projet est un appel aux artistes pour explorer les différentes formes de connexions possibles qui mettent en dialogue l'éphémère – le permanent, l'individuel - le collectif, le réel - l'imaginaire. Les interventions rendront compte de l'expérience d'un processus et du dialogue entre le lieu et le contexte dans lequel elles évoluent.

Critères

L'œuvre doit être conçue pour être exposée à l'extérieur de façon sécuritaire pendant 2 mois dans un espace public très achalandé. L'œuvre devra être conforme aux normes de sécurité généralement admises pour les lieux publics. Le traitement des matériaux ne doit pas présenter de surfaces rugueuses, d'arêtes coupantes ou de fini présentant des risques de blessures à moins qu'ils ne soient hors d'atteinte. L'œuvre doit résister aux intempéries et avoir une durée de vie suffisante pour la durée de l'évènement.

Selon les barèmes du [Canadian Artists' Representation / le Front des artistes canadiens \(CARFAC\)](#), 8 artistes exposants sélectionnés par un jury de pairs recevront des droits d'exposition de 1200 \$. Un montant de 400 \$ forfaitaire sera aussi versé pour le déplacement et autres frais d'installation. Un soutien technique est fourni à l'installation et au démontage. Un cachet de 450 \$ est offert pour une présentation devant public.

Le dossier doit contenir :

- Description de l'œuvre proposée incluant matériaux, dimensions, médiums (500 mots);
- Démarche artistique (250 mots);
- Biographie (100 mots);
- Curriculum vitae (max. 2 pages);
- Maximum 10 images de travaux récents.

**Le dossier doit être transmis en ligne au plus tard le 4 février 2024, à 23h59.
Aucun dossier envoyé par la poste, incomplet ou reçu après la date de tombée ne sera accepté.**

Une séance d'information virtuelle sera offerte le vendredi 8 décembre, à 18h, sur la [plateforme Zoom](#). En tout temps vous pouvez communiquer avec Noémie Paré à info@culturelanaudiere.qc.ca pour des questions ou plus d'informations.

Ce projet est réalisé par Culture Lanaudière en collaboration avec la Ville de Terrebonne, la Société de développement culturel de Terrebonne (SODECT) et la Télévision Régionale des Moulins (TVRM).